

À partir de
16€¹
par mois

CE QUI NOUS
DIFFÉRENCIE ?

DES
REMBOURSEMENTS
SANTÉ
PERFORMANTS

4 niveaux de
protection labellisés
à effet immédiat²
à choisir selon
vos besoins



¹ Pour un agent public (hors titulaire AP-HP) de 20 ans à l'adhésion, ayant des revenus mensuels inférieurs à 1 400 €

² Voir conditions sur le site www.mutcomplementaire.fr

Services inclus avec votre adhésion,
simplifiez votre quotidien !



ASSISTANCE VIE QUOTIDIENNE

Un accompagnement dans votre quotidien grâce à **l'assistance, des services et des actions de prévention**, incluant :

- Téléconsultation
- Coaching bien-être
- Soutien aux aidants



VOTRE ESPACE ADHÉRENT ET APPLICATION MOBILE

Gérez facilement votre contrat grâce à votre espace en ligne et l'application mobile.

Accédez à **vos informations, suivez vos remboursements et réalisez vos démarches** en quelques clics.



SERVICE DE CONSEIL SOCIAL

Vous êtes en situation de maladie avec un reste à charge conséquent, de longue maladie, à la retraite ou en situation de handicap ? **Le conseil social vous accompagne** pour vous soutenir face aux difficultés liées à :

- La santé
- Le logement
- La précarité
- Un décès
- Le surendettement

Services complémentaires (optionnels)

→ ALLOCATION OBSÈQUES

8 niveaux d'allocation disponibles, **de 1 000 € à 8 000 €**

Souscription possible jusqu'à 84 ans inclus, sans questionnaire de santé.

→ ASSURANCE ET ASSISTANCE SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

pour les enfants **à partir de 10,57 €¹/an**
(assistance cyberharcèlement incluse)

→ ASSURANCE ET ASSISTANCE ÉTUDIANTS **à partir de 20,47 €¹/an**

→ ASSISTANCE DÉCÈS - RAPATRIEMENT DE CORPS dans le monde entier **à partir de 17,03 €¹/an**



¹ Voir conditions sur le site www.mutcomplementaire.fr

Prévention Santé : profitez de nos activités offertes

Pour répondre aux besoins et aux disponibilités des agents publics, nous offrons une gamme d'activités en prévention santé :

Sophrologie

3 séances individuelles offertes
pour mieux gérer stress et émotions.

Dépistage optique

Des ateliers sont proposés au sein des établissements pour accompagner les agents publics dans **la prévention et le bien-être visuel**.

Réflexologie

1 séance individuelle offerte
pour favoriser détente et bien-être.

La santé autrement !

Les **cafés de prévention santé** réunissent les agents dans un cadre convivial pour échanger, s'informer et réfléchir ensemble aux enjeux de santé et de bien-être au quotidien.

Chaque mois, nous renforçons notre présence auprès des agents publics en organisant des actions de prévention santé dans plus de 30 établissements à travers l'Île-de-France. Retrouvez-nous près de votre lieu de travail pour bénéficier de ces services.

BONS PLANS

✓ ADMINISTRATIF

L'écrivain public vous accompagne dans vos démarches administratives et l'accès à vos droits. Service gratuit.

✓ ACCÈS CULTUREL

Bénéficiez de tarifs préférentiels sur une variété d'activités : théâtre, musée, etc.

✓ SPORT

Une subvention de 25 €¹ pour encourager la pratique sportive chez les plus jeunes.

✓ VACANCES

Des tarifs préférentiels, avec une subvention de 25 à 35 %¹, dans plusieurs villages vacances à travers la France

✓ OPTIQUE ET AUDITION

Accédez aux services d'Écouter Voir, le réseau mutualiste d'optique et d'audition, et profitez d'avantages exclusifs.

✓ BIEN-ÊTRE

En partenariat avec des écoles, séance d'ostéopathie à 15 €.



¹ Voir conditions sur le site www.mutcomplementaire.fr

GAMME ÉVOLUTION

ÉLIGIBLE 100 % SANTÉ

SOINS COURANTS



✓ **Médicaments.** Toutes nos couvertures santé prennent en charge **les médicaments remboursables** par l'Assurance Maladie, y compris ceux remboursés à 15 %.

✓ **Orthopédie.** La Mutuelle prend en charge le remboursement des appareillages orthopédiques et des prothèses **à 100 % du tarif légal** de l'Assurance Maladie, avec un supplément pouvant aller **jusqu'à 100 €** maximum.

exemple

Prix moyen d'une ceinture lombaire	80 €
Remboursement de l'Assurance Maladie	47,19 €
Remboursement de la Mutuelle	32,81 €

Soit une prise en charge à 100 %¹



¹Selon le niveau de couverture choisi

HOSPITALISATION



✓ **Frais d'hospitalisation.** Les frais d'hospitalisation sont remboursés **à 80 %** par l'Assurance Maladie dans la plupart des cas et la Mutuelle couvre **les 20 % restants**.

exemple

Prix moyen d'une journée d'hospitalisation en France (hors soins intensifs) 1 300 € à 1 700 €

=

Remboursement de l'Assurance Maladie (80 %) 1 040 € à 1 360 €

+

Remboursement de la Mutuelle (20 %) 260 € à 340 €

Soit une prise en charge à 100 %¹

✓ **Chambre particulière.** Notre forfait pour une **chambre particulière** (non remboursée par l'Assurance Maladie) s'élève jusqu'à **60 € par jour**, pour un maximum de 30 jours par an.

Soit une prise en charge à 85 %¹

Prix moyen d'une chambre particulière au sein d'un hôpital public 70 € / jour

¹Selon le niveau de couverture choisi

OPTIQUE



✓ **Verres simples.** Pour un équipement en verres simples, l'Assurance Maladie rembourse 0,03 € par verre, tandis que **la Mutuelle Complémentaire rembourse jusqu'à 100 € le verre**.

Soit une prise en charge à 100 %¹

Prix moyen d'un verre simple en France 80 €

✓ **Chirurgie réfractive.** C'est une technique médicale avancée qui offre des résultats impressionnantes et améliore considérablement la qualité de vie.

La chirurgie réfractive est **remboursée jusqu'à 900 € par œil et par année civile**.

Le prix moyen, selon la technique utilisée, varie entre 750 € et 1 500 € par œil, avec **une prise en charge par la Mutuelle allant de 60 % à 100 %¹ de la facture**.

Prestations santé de qualité à effet immédiat²



AUDITION

✓ **Aide auditive.** Pour toute personne âgée de plus de 20 ans, nous proposons un **forfait de 810 € / oreille** en plus des 240 € remboursés par l'Assurance Maladie. Le coût moyen d'un appareil auditif pour un adulte est de 1 500 € / oreille.

Selon la formule de couverture santé choisie et avec la part prise en charge par l'Assurance Maladie, le **remboursement total peut atteindre 1 050 €**, ce qui réduit considérablement votre reste à charge.



✓ **Lentilles de contact.** La Mutuelle prend en charge les lentilles, qu'elles soient remboursées ou non par l'Assurance Maladie, **jusqu'à 270 € par an**.

exemple

Dépense moyenne pour des achats de lentilles jetables 300 € / an

Soit une prise en charge à 90 %¹

²Voir conditions sur le site www.mutcomplementaire.fr



- ✓ **Parodontie.** La parodontie est prise en charge par la Mutuelle Complémentaire jusqu'à un montant de **180 € par an**.

Prix moyen d'une séance de parodontie, non pris en charge par l'Assurance Maladie.

200 €

Soit une prise en charge à 90 %¹

- ✓ **Orthodontie enfant.** L'Assurance Maladie propose un remboursement de 193,50 € par semestre³. À cela s'ajoute une prise en charge de la mutuelle pouvant aller jusqu'à 425,70 € par semestre³, soit un montant total de remboursé de **619,20 € par semestre³**.

Prix moyen pour 6 mois de traitement d'orthodontie enfant (avant 16 ans)

700 € à 900 €

Soit une prise en charge à 70 %¹



¹Sur une période de six semestres maximum

- ✓ **Couronnes dentaires.** Les couronnes dentaires, tous matériaux et toutes dents confondus, sont **remboursées jusqu'à 450 % du tarif de l'Assurance Maladie**.

exemple...

Prix moyen d'une couronne dentaire en céramique

700 €

=

72 €

+

468 €⁴

Remboursement de la Mutuelle

Soit une prise en charge à 80 %¹

⁴Plafond maximum : 2700 €/an

- ✓ **Implants dentaires.** La pose d'implants dentaires est remboursée par la Mutuelle **jusqu'à un maximum de 395,60 € par implant**. Plusieurs prises en charge peuvent être possibles chaque année.

Prix moyen d'un implant dentaire

850 €

=

0 €

+

395,60 €⁴

⁴Plafond maximum : 2700 €/an

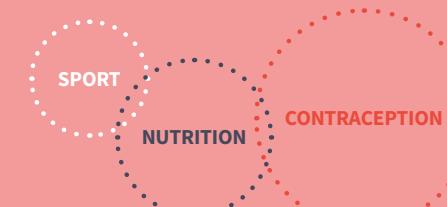
Plusieurs implants par an



PRÉVENTION SANTÉ



- ✓ **Forfait contraception.** Nous proposons un **forfait contraception pouvant atteindre 60 € / an**, sachant que l'Assurance Maladie ne couvre pas l'intégralité des moyens contraceptifs, comme les préservatifs masculins et féminins, ainsi que le patch.



- ✓ **Nutrition et sport.** Pour soutenir votre bien-être, la Mutuelle propose un **forfait annuel de 100 €** pour les **bilans nutritionnels et les consultations de médecine du sport**, dont le prix moyen en Île-de-France est de 40 € (certificat médical).

PARENTALITÉ



- ✓ **Naissance.** L'allocation de naissance ou d'adoption, d'un **montant forfaitaire pouvant aller jusqu'à 110 €**, est versée par la Mutuelle pour aider à couvrir les premiers frais liés à l'arrivée de votre enfant.

Selon vos besoins en santé,
4 niveaux de protection labellisés s'offrent à vous

Nos FORMULES	BIENVENUE À partir de 16 € / mois ⁵	ESSENTIEL À partir de 18,70 € / mois ⁵	CONFORT À partir de 52,50 € / mois ⁵	PREMIUM À partir de 66,70 € / mois ⁵
Soins courants	★★	★★★	★★★★★	★★★★★
Hospitalisation	★★	★★	★★★★	★★★★★
Optique	★	★	★★★	★★★★★
Dentaire	★	★	★★★	★★★★★
Audition	★	★	★★★	★★★★★
Bien-être	★	★★	★★★★	★★★★★
Prévention Santé	★★	★★★	★★★★	★★★★★

⁵ Pour un agent public (hors titulaire AP-HP) âgé de 20 ans à l'adhésion, ayant des revenus mensuels inférieurs à 1 400 €

Choisissons ensemble
la formule qui vous convient !



Localisez l'agence la plus proche
de chez vous et rencontrez
nos correspondants,
agents publics comme vous !

Devis
comparatif
offert

01 49 72 56 50

jadhere@mutcomplementaire.fr

Devis en ligne : www.mutcomplementaire.fr

Mutuelle
complémentaire
des agents publics

#AgentsPublicsCommeVous www.mutcomplementaire.fr

Nous prenons soin de ceux qui prennent soin des autres

